

# AIDE A LA FORMATION BAFA / BNSSA

ENVIE D'ETRE ANIMATEUR ?

TU AS PLUS DE 16 ANS ?

LA MSA PEUT T'AIDER A FINANCER TA FORMATION !\*

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE AU BAFA / BNSSA

DEMANDEUR

CONJOINT

Nom - prénom du/des parent(s) :

N° INSEE de l'allocataire :

\_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_

Adresse :

### ENFANT POUR LEQUEL L'AIDE BAFA EST SOLLICITEE

Nom - prénom :

Date de naissance :

\_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_ / \_

Stage de base BAFA

Stage d'approfondissement BAFA

Stage BNSSA piscine

Stage BNSSA milieux naturels

### PIECES AJOINDRE IMPERATIVEMENT :

► Une attestation de fin de stage

► Une facture acquittée

### FORMULAIRE A RETOURNER A L'ADRESSE SUIVANTE :

**MSA Nord-Pas de Calais**  
**Développement Sanitaire et Social**  
**sur les Territoires**  
**CS 36500 - 59716 Lille CEDEX 9**  
**ou**  
**actionsociale@msa59-62.msa.fr**

\* Cette aide est réservée aux bénéficiaires des prestations extralégales de la MSA Nord-Pas de

Calais

Mention d'information :

Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez exercer vos droits en envoyant un mail au DPO (Délégué à la Protection des Données) de la Caisse à [dpo.grprec@msa59-62.msa.fr](mailto:dpo.grprec@msa59-62.msa.fr) ou envoyer votre courrier à l'attention du DPO - MSA Nord - Pas de Calais - CS 36500 - 59716 Lille cedex 9.

## LE BAFA ?

▶ Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents dans le cadre notamment de centres aérés ou de colonies de vacances.

▶ La formation se compose de deux sessions théoriques et d'un stage pratique.

▶ En savoir plus <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

## LE BNSSA ?

▶ Le brevet national de santé et sauvetage aquatique permet de surveiller des plages publiques ou privées, et des piscines privées.

## Le saviez-vous ?

▶ En plus de l'aide au BAFA et au BNSSA, l'action sanitaire et sociale de la MSA Nord-Pas de Calais propose également, sous conditions :

- ▶ des colonies de vacances ;
- ▶ une aide aux vacances ;
- ▶ une aide aux loisirs jeunes ;

- ▶ une participation au permis de conduire ;
- ▶ une aide aux apprentis ;
- ▶ une aide aux étudiants.

Pour en savoir plus, contactez l'action sanitaire et sociale de la MSA Nord-Pas de Calais

@ [actionsociale@msa59-62.msa.fr](mailto:actionsociale@msa59-62.msa.fr)

☎ 03.20.00.20.52  
pour des questions administratives

☎ 03.20.00.21.68  
pour joindre un travailleur social